



**COMITÉ DE DIRECTION DE L'OFFICE DE TOURISME  
VALLÉE DE LA DORDOGNE**

Vendredi 06 octobre 2023  
Salle polyvalente du Pescher  
À 15 heures

Nombre de membres en exercice : 47  
Présents : 22 / Votants : 24 / Pouvoirs : 3

**Élus (titulaires)** : Dominique CAYRE, Michel CHARLOT, Nelly GERMANE, Jean-Pierre LASSERRE, Gérard LAVASTROU, Alain SIMONET, Catherine LEJEUNE, René PEYRICAL, Antoine BECO, Bernard LE MEHAUTE, Claire DALE (visio), Mathieu GENTILHOMME (visio).

**Élus (suppléants votants qui remplacent titulaires absents)** : Sébastien DUCHAMP (visio), Philippe LONGEVILLE, Christophe CARON.

**Socioprofessionnels (titulaires)** : Djamila AICHOUBA, Yoann HEURTEVENT, Nadège CASTANDET, Christian DERACHINOIS, Julien VINCENT (visio).

**Socioprofessionnels (suppléants votants qui remplacent titulaires absents)** : Sylvain PIANTANIDA

**Socioprofessionnel (suppléant non votant)** : Frédéric HOBBE

**Procurations** : Nicole BARDI à Alain SIMONET, Dominique LENFANT à Antoine BECO, Jean-Pierre GUYOT à Bernard LEMEHAUTE.

**Excusés** : Mmes MONS Roselyne, LEPOUTRE Gwénaëlle, GUITTONNEAU Christine.

Mrs CANARD Francis, DAUBET Raphaël, FOUCHE Jean-Claude, MOLES Pierre, PROENCA Christophe, NOUZIERES Alain, FOUCHE Pierre, FRANCE Jean-Philippe, GOMBERT Philippe, BOUYER Jean-Marie.

Le Président remercie les membres présents et en visio, et donne lecture des excusés.

Le quorum est atteint. M. le Maire du Pescher est heureux de nous accueillir et nous partage les nombreux projets de mise en valeur du patrimoine sur sa commune, dont la création d'un parcours Terra Aventura et deux nouveaux circuits de randonnées. Il remercie l'Office de Tourisme pour son accompagnement.

**Secrétaire de séance** : Alain SIMONET

### 1. Lecture de l'ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du 03 juillet 2023
- Plan de promotion 2023 - Bilan de la saison estivale
- Délibérations :
  - Décisions budgétaires modificatives
  - Régie publicitaire - tarifs 2024
  - Renouvellement du CDD de la Directrice Générale
  - Attribution de chèques-cadeaux au personnel
- Questions diverses

### 2. Additif à l'ordre du jour

- Délibération :  
Demande de subvention FEADER-LEADER pour la restructuration innovante des bureaux

d'information touristique de Beaulieu-sur-Dordogne et Argentat-sur-Dordogne - modification du plan de financement

**L'ajout de cet additif à l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.**



[Lien Présentation PPT](#) diffusée en séance

## **1. Approbation du compte-rendu du 03 juillet 2023**

---



[> Document](#)

**Le compte-rendu du comité de direction du 3 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.**

## **2. Plan de promotion 2023 - état d'avancement**

---

Samuel Beaufreton (responsable du marketing digital), Marion Coene (chargée des relations presse) et Mélanie Petit (community manager) présentent la stratégie de promotion 2023 qui s'articule autour de plusieurs axes :

- le web, avec un site aux performances remarquables et des productions de contenu toujours très nombreuses ;
- les réseaux sociaux, avec des campagnes publicitaires thématiques, un lancement sur TikTok en 2023 et plusieurs reportages photos ;
- les éditions, avec le magazine de destination et la gazette du voyage écoresponsable (nouveau 2023) ;
- les relations presse, ayant engendré depuis le début d'année plus de 30 accueils de presse ;
- les réseaux de promotion, notamment Villes Sanctuaires en France et les acteurs réunis autour du nouveau contrat de destination Dordogne Valley.



[Cf. présentation PPT](#)

Il est rappelé que la [photothèque](#) est disponible à tous. Des reportages ont été réalisés cette année et vont venir enrichir notre base.

Le travail est salué par l'assemblée.

M. Peyrical nous informe que 4 commerces de brocante se sont installés à Forgès, c'est assez atypique pour être souligné. Cela pourra faire l'objet d'une publication décalée sur TikTok.

## **3. Bilan de la saison estivale**

---

Nous dressons un bilan contrasté de cette saison 2023, avec des chiffres au global plutôt stables par rapport à 2022. Si la plupart des destinations françaises ont souffert d'une météo capricieuse et d'un contexte économique tendu, la Vallée de la Dordogne n'a pas échappé à cette tendance, avec un léger recul du nombre de nuitées par rapport à l'année dernière en juillet. Celui-ci a néanmoins été compensé en août. Le total reste supérieur à 2019, année comparative de référence avant la crise sanitaire.



Cf. [Présentation PPT](#) p.5 à 12

Michel Charlot demande si nous pouvons mieux connaître le profil des clients, comment ont-ils connu la destination, où ils séjournent... afin de permettre de bâtir nos stratégies.

Camille Lachèze précise que nous travaillons en partenariat avec les agences de développement touristique de la Corrèze et du Lot, pour affiner nos données d'observation. Une enquête clientèle externalisée pourrait compléter les données collectées via Flux Vision Tourisme et d'autres dispositifs.

#### 4. Décisions budgétaires modificatives n° 03 et 04 - 2023

---

##### Fonctionnement - décision budgétaire n° 03-2023 : annulation de titres

Nous devons effectuer un virement de crédit du compte 022 "Dépenses imprévues" vers le compte 673 "Annulation de titres" d'un montant de 20 000 €, ce qui correspond à des écritures de régularisation de la régie de recettes (titres émis sur les exercices antérieurs).

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Dépenses imprévues	022		20 000,00			
Titres annulés				673		20 000,00
Fonctionnement dépenses			20 000,00			20 000,00
		Solde	0,00			

##### Investissement - décision budgétaire n° 04-2023 : virement de crédits

Nous devons effectuer un virement de crédit du compte 2051 "Concessions et droits assimilés" (opération 112 site internet) vers le compte 2051 "Concessions et droits assimilés" (opération 115 photos - vidéos) d'un montant de 10 000 €. Nous avons investi dans de nouvelles photos et vidéos pour compléter notre photothèque en ligne.

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Concessions et droits assimilés				2051	112	-10 000,00
Concessions et droits assimilés				2051	115	10 000,00
Investissement dépenses						
		Solde	0,00			

Les propositions de DM n°03 et n°04 sont approuvées à l'unanimité.

#### 5. Régie publicitaire - tarifs 2024

---

Conformément à l'article 2 de ses statuts, l'office de tourisme a la possibilité d'agir sur la vente de prestations de service et de produits,

Aussi, il convient de définir les **tarifs 2024 des services proposés aux professionnels**, notamment en termes de visibilité et de régie publicitaire, selon les [conditions générales de vente](#) définies :

VISIBILITÉ - LISTINGS	PROS DE LA VD	PROS HORS VD
Magazine - carnet d'adresses	Offert	100 €
Visibilité web - préparer mon voyage	Offert	300 €
Éditions à la demande (mail et courrier)	Offert	
ESPACES PUBLICITAIRES - BUREAUX D'ACCUEIL	PROS DE LA VD	PROS HORS VD
Dépôt de dépliants		
Zone 1 - Rocamadour/Gramat	350 €	450 €
Zone 2 - Nord Lot	200 €	250 €
Zone 3 - Sud Corrèze	200 €	250 €
3 zones	600 €	800 €
Écrans TV des bureaux d'accueil		
Printemps	150 €	250 €
Juillet - août	400 €	500 €
Automne	150 €	250 €
Hiver	100 €	200 €
Bornes tactiles		
Printemps	150 €	250 €
Juillet - août	400 €	500 €
Automne	150 €	250 €
Hiver	100 €	200 €

Tarifs valables à compter du 07.10.2023

ESPACES PUBLICITAIRES - SITE WEB hors agenda - Prix à la quinzaine	PROS DE LA VD	PROS HORS VD supplément de 50€ à appliquer aux tarifs indiqués ci-dessous
ESPACES PUBLICITAIRES - SITE WEB - agenda - Prix à la semaine Réservés aux organisateurs de manifestations situées en VD	PROS DE LA VD	PROS HORS VD
Toute l'année (hors été)	20 €	
Du 08 juillet au 1er septembre	40 €	

ESPACES PUBLICITAIRES - ÉDITIONS	PROS DE LA VD ET HORS VD	
Magazine - 95 000 ex	4° de couverture	2 990 €
	3° de couverture	2 590 €
	2° de couverture	2 590 €
	Page entière	1 690 €
	Demi-page	990 €
Plans de ville	Rocamadour - 70 000 ex	500 €
	Beaulieu / Martel - 15 000 ex	230 €
	Collonges-la-Rouge - 30 000 ex	270 €
	Carennac - 5 000 ex	150 €
	Argentat - 10 000 ex	200 €
	Souillac / Aubazine / Saint-Céré / Bretenoux-Biars - 3 000 ex	100 €

Tarifs valables à compter du 07.10.2023

ACCOMPAGNEMENT - MONTÉE EN COMPÉTENCES	PROS DE LA VD
Ateliers numériques - distanciel et présentiel	Offert
Accompagnement numérique individuel	Offert
Accompagnement Qualité Tourisme et Tourisme Responsable	Offert

RENCONTRES PROS - SE CONNAÎTRE/PARTAGER	PROS DE LA VD
Eductour	30 €
Bourse aux documents	Offert
Rencontres locales	Offert

**Les propositions tarifaires de visibilité et de régie publicitaire, d'accompagnement et de rencontres pros sont approuvées à l'unanimité.**

## 6. Renouvellement du CDD de la Directrice Générale

L'article L133-6 du Code du Tourisme indique que la nomination et le licenciement du directeur d'un office de tourisme - sous statut d'EPIC - sont décidés par délibération du comité de direction sur proposition du président.

Le décret n° 2005-490 du 11 mai 2005, et notamment les articles R2231-42 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoient la nomination d'un directeur d'EPIC pour trois ans renouvelables par reconduction expresse.

Par délibération en date du 07 octobre 2020, Mme LACHEZE Camille a été nommée au poste de directrice générale de l'office de tourisme à compter du 1er janvier 2021.

Son contrat de travail à durée déterminée de trois ans prendra fin le 31 décembre 2023, il convient donc de se positionner quant à son renouvellement pour une durée de trois ans supplémentaires.

Camille Lachèze quitte l'assemblée.

À son retour, Camille Lachèze est informée **d'un avis favorable, à l'unanimité, au renouvellement de son contrat.**

## 7. Attribution de chèques-cadeaux au personnel

---

Il est proposé d'attribuer au personnel de l'OT, salarié ou mis à disposition, un avantage complémentaire aux émoluments conventionnels, exonéré de cotisations sociales.

Il s'agit de chèques-cadeaux en lien avec des événements particuliers définis par l'employeur et répondant au cadre fixé par l'URSSAF.

**La proposition d'attribution de chèques-cadeaux au personnel est approuvée à l'unanimité.**

## 8. Demande de subvention FEADER-LEADER pour la restructuration innovante des bureaux d'information touristique de Beaulieu-sur-Dordogne et Argentat-sur-Dordogne - modification du plan de financement

---

Suite aux estimations financières des travaux de réhabilitation et de modernisation de l'aménagement intérieur des bureaux d'information touristique de Beaulieu-sur-Dordogne et Argentat-sur-Dordogne, réalisées par notre maître d'œuvre APM Conception, il convient de corriger le plan de financement prévisionnel, tel que ci-dessous :

Dépenses HT		Financement HT		
Poste de dépenses	Montant	Financier	Montant	
Études préalables - honoraires AMO	1 500.00 €	FEADER-LEADER	100 000.00 €	61 %
Maitrise d'œuvre Argentat-sur-Dordogne	6 198.37 €			
Travaux d'aménagement Argentat-sur-Dordogne	61 983.66 €			
Maitrise d'œuvre Beaulieu-sur-Dordogne	8 489.08 €			
Travaux d'aménagement Beaulieu-sur-Dordogne	84 890.84 €			
		Autofinancement	63 061.95 €	39 %
<b>Total</b>	<b>163 061.95 €</b>	<b>Total</b>	<b>163 061.95 €</b>	<b>100 %</b>

Ce nouveau plan de financement sera annexé à notre demande de subvention européenne FEADER-LEADER dans le cadre du programme LEADER du GAL Vallée de la Dordogne Corrézienne.

**La proposition de modification du plan de financement des BIT de Beaulieu-sur-Dordogne et Argentat-sur-Dordogne est approuvée à l'unanimité.**

## **9. Questions diverses**

---

### Présence d'Univerland aux pots d'accueil de plusieurs hébergements de la VD

Roselyne MONS, Responsable du Musée de l'Homme de Néandertal, nous fait un retour sur le discours d'Univerland aux pots d'accueil de certaines structures où elle était présente cet été.

À ces pots d'accueil, les conseils des personnels intérimaires de cette société ne sont pas adaptés, voire incohérents pour la destination et erronés.

Plusieurs prestataires présents partagent ce constat.

L'Office de Tourisme ne peut pas être présent partout, mais il serait intéressant que les prestataires présents sur des pots d'accueil puissent également apporter des conseils sur la destination.

L'OT va recenser les prestataires participant à des pots d'accueil.

Une formation/présentation de la destination pourrait être proposée par l'OT aux nouveaux prestataires.

La séance est levée à 17h15.